



Gestion d'actifs CIBC inc. mettra fin aux options d'achat avec frais d'acquisition reportés

Gestion d'actifs CIBC inc. (GAC), à titre de gestionnaire, a annoncé aujourd'hui la suppression de ses options d'achat avec frais d'acquisition reportés (frais reportés et frais réduits) pour la famille de fonds Investissements Renaissance et les portefeuilles Axiom.

Cette annonce est conforme aux modifications apportées au Règlement 81-105 sur les pratiques commerciales des organismes de placement collectif, qui entreront en vigueur le 1er juin 2022. Ces dernières interdiront aux organismes de placement collectif de verser aux courtiers des commissions au moment de la souscription, ce qui entraînera l'élimination de toutes les formes d'options d'achat avec frais d'acquisition reportés.

Par conséquent, à compter du 13 mai 2022, GAC supprime toutes ses options d'achat de parts avec frais d'acquisition reportés pour les nouveaux achats, y compris les achats de parts par régime de prélèvements automatiques. Toute personne détenant des parts assorties de ce type de frais peut les conserver dans ses comptes, et le barème des frais d'acquisition reportés continuera de s'y appliquer. Il demeure possible d'effectuer un échange pour des parts d'un autre fonds géré par GACI assorties de la même option d'achat avec frais d'acquisition reportés.